

ausg. SO] ses Alliés, laquelle Mess.^{rs} [Schultheiss und Rat] de Lucerne [Vorort] leurs communiqueront

Je vous prie aussy ... d'en bien faire considerer son contenu dans le Conseil de Zug, affinque S.A.R. aye tous suiets de se louer de leur reciproque affection; Jls n'ont que des paroles, et des offices à passer tant auprès de Mess.^{rs} les Cantons Protestants [die auf Seiten Genfs standen], que de ceux de Geneve pour assoupir, et terminer ces affaires, sur le suiet desquelles Je fais Estat d'intervenir à la Diette Generale de Bade, vous m'obligeréz donc ... d'en Jnformer Messieurs du Conseil de Zug, qui est tout ce que Je diray pour cette foys, pour ne pas vous Jmportuner par une plus longue lettre, et si vous vous alléz promener à Bade cette foys comme les autres, J'auray le bonheur de vous y voir, et de vous entretenir plus amplement de toutes ces affaires ...".

1) s. EA VI 1, 714 c, 715 d

2) s. ebenda spez. 707 (Nr. 455) sowie 712 a

3) s. Rott/Représentation VII 110f. sowie AH 63/92

4) s. AH 93/110

5) s. EA VI 1, 714 (Nr. 459)

Original - AH 89, 147-149

1667 September 10., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOREN BENOIT II CIZE, BARON] DE GRE-SY, AN [DEN STATTHALTER VON STADT UND AMT ZUG] RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

"Par les mains de ... votre fils [Beat Kaspar Zurlauben] J'ay reçeu la lettre qu'il vous a pleû m'escire le 4.^e du Courant, de laquelle Je vous remercie et des avis qu'elle contient.

Mons.^r le Chevallier [Francesco] Mallet [a.o. sav. Ambassador bei den neugl. Orten] est de retour d'Arau [wo er an der vom 29. August bis 2. September 1667 dauernden Tagsatzung der neugl. Orte - Anstände Genfs mit Savoyen: Affaire de Corsinge! - teilnahm]¹ avec les responces qu'il m'a apporté de la part des Deputés de Mess.^{rs} les Cantons Protestans qui m'a obligé de depescher à S.A.R. [Herzog Karl Emanuel II.] pour avoir encor responce sur un mot qui n'est pas bien entendû, et quand J'auray reçeu la ditte responce les dits ... Cantons Protestans me doivent icy envoyer leurs Deputés pour terminer et conclurre cett'affaire de Geneve; Je ne manqueray ... de vous donner part de tout ce qui se passera

... votre fils prit le soin de m'informer, et ... Mallet de la conduite qu'avoit eü ... le Curé de Zug [Dekan Johann Georg **Signer**] sur l'affaire du Proiet pour le point de Geneve [- offenbar trat Signer für eine allfällige Mitbeschiirmung Genfs durch die kath. Orte bzw. Zugs ein -]² et comme J'estois tout estonné de la conduite du dit ... Curé, Je dis à ... votre fils que J'en parleroie avec ... le Nonce [Federico Ubaldi **Baldeschi**], puisque c'estoit luy qui avoit escrit a Messieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt] de Zug de cett'affaire, et luy ayant donc hier parlé de cett'affaire, il m'en a aussy tesmoigné de l'Estonnement me disant qu'il avoit peine de croire cela puisque ledit Curé luy avoit escrit d'avoir faict tous les offices qu'il desiroit auprès de[s dits] Messieurs pour le Point de Geneve, et que Messieurs de Zug par la responce qu'il luy ont faict, luy marquent, que ... leurs Curé leurs a bien representé de sa part son Jntention sur laditte affaire, si bien que Je vous prie ... de m'esclaircir le doute dans lequel Je suis s'il sera bien vray que ledit ... Curé aye parlé comme il a escrit à Monsieur le Nonce, où bien s'il aura parlé comme ... votre fils m'a dit, et a ... Mallet, lequel est à present au lict à cause d'un peu de fievre tierçe qu'il a; mais nous esperons que son incomodité ne sera pas grande. Je finy vous assurant ...".

1) s. EA VI 1, 723 (Nr. 464)

2) s. demgegenüber AH 52/78

Original - AH 89, 150-151

80

1690 Oktober 30., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN MICHEL-JEAN] AMELOT AN RITTER UND STADT- UND AMTSRAT [BEAT KASPAR] ZURLAUBEN, ZUG

"J'ay receu response du Roy [Ludwig XIV.] sur les points qui m'ont esté dernièrement representés a Bade [anlässlich der gemeineidg. Tagsatzung, die vom 27. September bis 5. Oktober 1690 stattfand und von seiten Zugs u.a. auch durch Beat Kaspar Zurlauben besucht war]¹, et j'ay escrit aux ... [XIII] Cantons pour les en informer vous verrés les intentions de sa Majesté par les coppies cy jointes.²

A l'égard de huningue [welche Festung Frankreich gegen den Widerstand der eidg. Orte und insbesondere der Stadt Basel ausbauen wollte]³ il est certain que les nouveaux ouvrages que l'on y vâ faire n'avanceront pas si près de Basle que les contrescarpes de l'ancien ouvrage a corne